

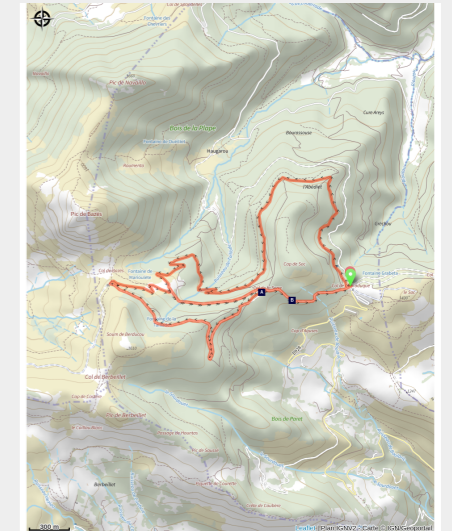
Circuit trail n°27 - Val d'Azun - Le Petit Duc



Val d'Azun



Col de Bazès



[Le trail dans les Vallées de Gavarnie](#)

Infos pratiques

Pratique : Trail

Durée : 1 h 30

Longueur : 9.1 km

Dénivelé positif : 241 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Point de vue et paysages

Accessibilité : Chien autorisé en laisse

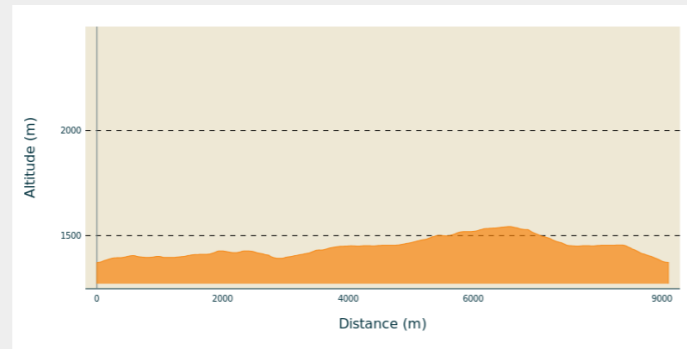
Itinéraire

Départ : Col de Couraduque

Arrivée : Col de Couraduque

Communes : 1. Aucun

Profil altimétrique

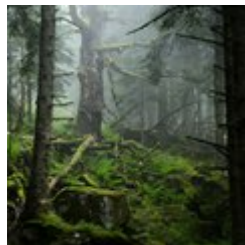


Altitude min 1371 m Altitude max 1543 m

Au départ du col de Couraduque, un itinéraire sur les larges pistes de ski à l'ombre des arbres .

Un parcours idéal pour découvrir l'activité trail en toute sécurité et découvrir les jolis panoramas au col de Bazès.

Sur votre route...



❁ Le sapin (A)

Le Sapin est un conifère à feuillage persistant qui peut mesurer jusqu'à 30 mètres. Ses aiguilles sont aplaties et non piquantes, disposées en peigne sur le rameau. Le sapin tolère une atmosphère humide, ombragée et est résistant au froid, ainsi il peut facilement pousser en altitude.

Crédit : Sapins pectinés, L. Nédélec - Parc national des Pyrénées

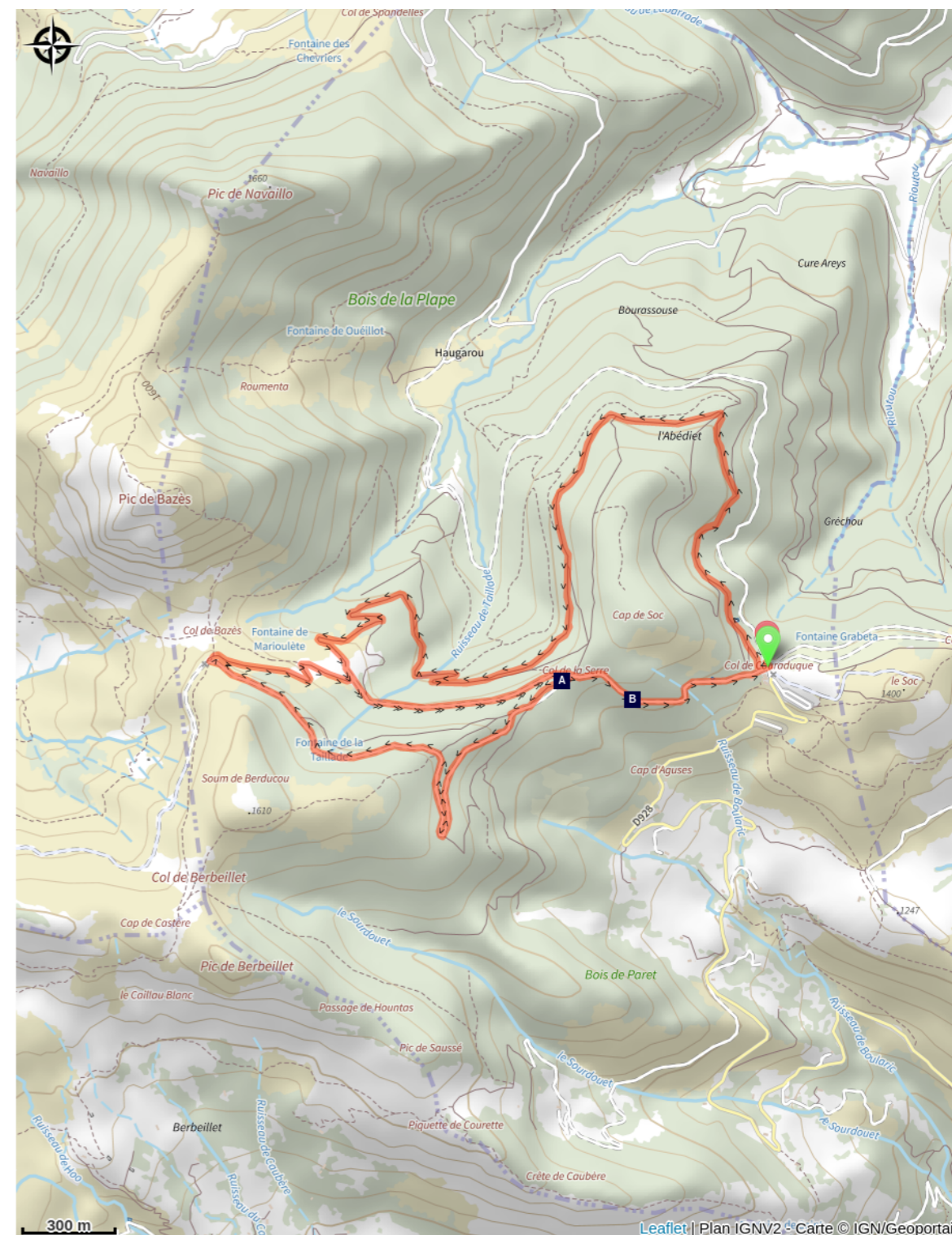


❁ L'épicéa (B)

L'Epicéa est un conifère, il s'adapte bien sur des sols calcaires et résiste facilement au froid et à l'altitude. Il mesure généralement 30 mètres mais peut exceptionnellement atteindre 50 mètres de haut. Son feuillage persistant se caractérise par des aiguilles piquantes, disposées en brosse sur le rameau.

Dans nos vallées pyrénéennes, l'Epicéa ne pousse pas de façon spontanée, il a été artificiellement planté par l'Homme.

Sur votre route...



❁ Le sapin (A)

❁ L'épicéa (B)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Pratique respectueuse :

Au travers de notre pratique, il est indispensable de respecter le travail des éleveurs et propriétaires qui nous accueillent sur leurs terrains.

- Afin que les troupeaux ne s'échappent pas, bien refermer toutes les clôtures et ne pas les endommager !
- Ne pas déranger les troupeaux et les contourner largement.
- Saluez les personnes croisées d'un amical « bonjour », et bien entendu ramenez tous vos déchets !
- Ne couper pas les lacets des virages, ni à travers les prairies.

Période favorable :

Printemps, été, automne.

En hiver : l'itinéraire se trouve sur l'espace nordique du Val d'Azun (pistes de ski de fond et raquettes). Lorsque l'Espace nordique est ouvert, l'accès aux pistes et chemins est alors réglementé : accès payant (forfait raquettes ou ski) ; raquettes aux pieds obligatoires ; interdit de cheminer sur les pistes de ski de fond ; chiens non autorisés sur l'Espace nordique).

Se renseigner sur le [site web de l'Espace nordique du Val d'Azun](#).

Chiens de protection :


En saison estivale, aux abords du col de Bazès, vous êtes susceptibles de croiser des troupeaux de brebis gardés par des chiens de protection (patous).

Si un chien vous approche en aboyant :

- Arrêtez-vous impérativement de courir.
- Restez calme et passif, le temps que le chien vous identifie. Parlez-lui calmement.
- Lorsque le chien s'apaise, redémarrez doucement en marchant, contournez le troupeau et ne reprenez votre course qu'une fois le troupeau largement dépassé.

> **VIDEO** : [comment se comporter face aux patous \(en trail ou en vélo\)](#).

Accessibilité

 Chien autorisé en laisse

Lieux de renseignement

Office de Tourisme et Maison du Parc national d'Arrens-Marsous

1 Place du Val d'Azun, 65400 ARRENS-MARSOUS

infotourisme@valleesdegavarnie.com

Tel : 05 62 97 49 49

<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/val-d-azun>

